

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XVI

Québec, 7 mai 1904

No 38

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 593. — Les Quarante-Heures de la semaine, 593. — Lettre apostolique de S. S. Pie X, 594. — Société de Saint-Joseph, 599. — Le Vendredi-Saint de 1904 en France, 600. — Chronique diocésaine, 600. — Feu M. l'abbé Ls-Arthème Beaudet, 602. — Le Pape et l'empereur Guillaume, 603. — Guillaume II et les religieux, 603. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 604. — Bibliographie, 607.

## Calendrier

8. DIM.	b	V apr. Pâques. Apparition de S. Michel, Archange. <i>Kyr.</i> des dbis. II Vêp., mém. du suiv. <i>O Doctor</i> , et du dim.	
9. Lundi	b	Rogations. S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur.	} Procession et messe des rogations en violet. Litanies doublées.
10. Mardi	b	Rogations. S. Antonin, évêque et conf.	
11. Mercur.	b	Rogations. S. François de Hiéronymo, conf.	
12. Jeudi	b	Ascension, (d'oblig.) 1 cl. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp. de l'Ascension.	
13. Vend.	†b	De l'octave.	
14. Samd.	†b	De l'octave.	

## Les Quarante-Heures de la semaine

8 mai, Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. — 10, Saint-Léonard. — 12, Saint-Nérée. — 14, Couvent de Notre-Dame des Laurentides.

## LETTRE ENCYCLIQUE

## DE SA SAINTETÉ PIE X

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES EN COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE

(Suite et fin.)

## NÉCESSITÉ DE LA VIE INTÉRIEURE

Toutefois, Vénérables Frères, ces armes perdront leur efficacité et seront complètement inutiles si elles se trouvent dans les mains d'hommes qui ne soient pas accoutumés à la vie intérieure avec le Christ, qui ne soient pas élevés à l'école de la vraie et solide piété, qui ne soient pas enflammés de zèle pour la gloire de Dieu et pour la propagation de son règne. Grégoire sentait tellement la nécessité de toutes ces qualités, qu'il déployait la plus grande sollicitude pour choisir des évêques et des prêtres qui fussent animés d'un grand désir de procurer la gloire divine et le véritable salut des âmes.

Tel est le but qu'il se proposa dans le livre qui est intitulé : *Règle pastorale*, et où sont exposées les règles pour la formation salutaire du clergé et pour le gouvernement des évêques, règles très bien adaptées non seulement à cette époque, mais aussi à la nôtre. Le même Pape, comme l'écrit son biographe, « à la manière d'un Argus très clairvoyant, portait autour de lui les regards de sa paternelle sollicitude à travers toute l'étendue du monde » (Jean Diacre, livre II, c. 55), afin de corriger aussitôt les défauts ou les négligences qu'il aurait découverts parmi le clergé. Bien plus, il était pris de crainte et de tremblement à la seule pensée que la barbarie et la corruption pouvaient s'insinuer dans les mœurs des clercs. S'il avait appris que quelque infraction était faite à la discipline de l'Eglise, il éprouvait de ce chef de violentes angoisses, et ne pouvait plus prendre aucun repos. Alors on le voyait avertir, corriger, menacer de peines canoniques les violateurs de la loi, quelquefois appliquer lui-même ces rigueurs ; à plusieurs reprises, il écarta de leur charge des indignes, sans aucun délai et sans tenir nul compte des considérations humaines.

Il émettait en outre de nombreuses maximes qui se trouvent

fréquemment exprimées en ces termes dans ses écrits : « Avec quel esprit prend-il la charge de médiateur du peuple auprès de Dieu, celui qui n'a pas conscience d'être familier de la grâce par le mérite de sa vie ? (*Reg. Past.*, I, 10.) — Si dans ses œuvres vivent les passions, avec quelle présomption se hâte-t-il pour soigner le blessé, lui qui porte sa plaie au visage ? » (*Reg. Past.*, I, 9.) Quels fruits pourra-t-on espérer dans les âmes des fidèles, si les apôtres de la vérité « combattent par leurs efforts ce qu'ils prêchent par leurs paroles ? (*Reg. Past.*, I, 2.) — Assurément il ne peut effacer les péchés d'autrui, celui que ravagent ses propres fautes ». (*Reg. Past.*, I, 11.)

Il conçoit de la sorte et il décrit en ces termes le modèle du vrai prêtre : « Celui qui mourant à toutes les passions de la chair vit déjà spirituellement ; qui a méprisé les prospérités du monde ; qui ne craint aucunement l'adversité et désire seulement les trésors intérieurs... , qui ne se laisse point aller à souhaiter les biens d'autrui, mais distribue généreusement les siens propres ; qui est incliné au pardon par les entrailles de sa piété, mais qui jamais dans le pardon ne s'écarte plus qu'il ne convient de la voie droite ; celui qui n'accomplit rien d'illicite, mais qui déplore les fautes commises par les autres, comme si elles étaient les siennes propres ; qui compâtit avec toute l'affection de son cœur aux douleurs d'autrui, et se réjouit de la prospérité du prochain comme il le ferait de ses avantages personnels ; qui en tout ce qu'il fait se montre le modèle des autres, au point de n'avoir jamais à rougir devant eux, du moins en ce qui concerne les actions extérieures ; qui s'étudie à vivre de telle façon qu'il puisse aussi arroser les cœurs arides de ses semblables des eaux de la doctrine ; celui qui par la pratique de la prière et par sa propre expérience a déjà appris qu'il peut obtenir du Seigneur ce qu'il demande. » (*Reg. Past.*, I, 10.)

Quelles sérieuses réflexions, Vénérables Frères, un évêque doit-il donc faire en lui-même et devant Dieu, avant d'imposer les mains aux nouveaux lévites ! « Que ni par le crédit de qui que ce soit, dit Grégoire, ni en considération des supplications qu'on lui adresserait, il n'ose jamais en élever quelqu'un aux saints ordres, si ce n'est celui qu'en démontrent digne sa manière de vivre et ses actions. » (*Registr.*, V, 63, à tous les

évêques de la Grèce.) Combien ce même évêque a-t-il besoin d'un mûr examen avant de confier aux prêtres nouvellement ordonnés les fonctions de l'apostolat !

S'ils n'ont pas été dûment éprouvés sous la surveillance vigilante de prêtres plus expérimentés, s'ils n'ont donné de nombreuses preuves de l'honnêteté de leur vie, de leurs penchants pour les exercices de piété, de leur ferme volonté d'obéir à toutes les règles d'action suggérées par les traditions ecclésiastiques, ou appuyées sur une longue expérience, ou fixées par ceux mêmes « que l'Esprit-Saint a établis évêques pour régir l'Eglise de Dieu » (*Act.*, XX, 28), s'ils ne remplissent toutes ces conditions, ils exerceront le ministère sacerdotal non pour le salut, mais pour la ruine du peuple chrétien. En effet, ils susciteront des discordes, ils provoqueront des rébellions plus ou moins latentes, montrant au monde le triste spectacle d'un apparent désaccord de volontés dans notre assemblée, tandis que ces faits déplorables ne doivent être attribués qu'à l'orgueil et à l'indiscipline d'un petit nombre. Oh ! qu'ils soient complètement écartés de tout ministère, les fauteurs de discordes. En effet, l'Eglise n'a pas besoin de tels apôtres ; ils ne sont pas les apôtres de Jésus-Christ crucifié, mais les apôtres de leur propre personne.

#### S. GRÉGOIRE AU CONCILE DE LATRAN

Il Nous semble avoir toujours présente devant les yeux l'image de Grégoire au Concile pontifical de Latran, entouré d'une couronne d'évêques rassemblés de partout, ainsi que de tout le clergé de Rome. Combien féconde est l'exhortation qui coule de ses lèvres au sujet des devoirs des clercs ! Comme son cœur se consume de zèle ! Son discours, semblable à la foudre, terrasse les pervers ; ses paroles sont comme autant de fouets qui secouent les indolents ; ce sont des flammes de l'amour divin qui pénètrent avec suavité les âmes les plus ferventes. Lisez en entier, Vénérables Frères, et faites lire et méditer par votre clergé, spécialement dans la retraite annuelle, cette admirable homélie de Grégoire (*Homélie sur l'Evangile*, I, 17).

L'âme profondément triste, le même Pape exhale ces plaintes : « Voici que le monde est plein de prêtres, mais très rares se trouvent les ouvriers dans la moisson de Dieu, parce que

nous avons bien assumé le ministère sacerdotal, mais nous ne remplissons pas les devoirs de notre charge.» (*Homélie sur l'Évangile*, n° 3.) Et à vrai dire, combien l'Église n'aurait-elle, pas aujourd'hui en elle de forces amassées, si elle comptait autant d'ouvriers que de prêtres? Quels fruits abondants ne produirait pas pour les hommes la vie surnaturelle de l'Église, si tous se consacraient à étendre ses bienfaits? Grégoire sut par son zèle susciter à son époque cet esprit d'action énergique, et par l'impulsion qu'il donna, il en assura le maintien durant les temps qui suivirent. Le moyen âge tout entier porte, pour ainsi dire, l'empreinte de Grégoire; il est reconnu que presque tout ce qui a été fait doit être attribué à ce Pontife: les lois concernant la direction du clergé, les formes multiples de la charité et de la bienfaisance dans les institutions sociales, les principes d'une ascétique plus parfaite et les règles de la vie monastique, enfin l'ordonnance de la liturgie et du chant sacré.

#### L'ÉGLISE ET LE TEMPS PRÉSENT

Les temps certes sont bien différents. Mais, comme Nous l'avons souvent répété, rien n'est changé dans la vie de l'Église. Elle a hérité de son divin fondateur une vertu telle que dans tous les âges, si dissemblables soient-ils, elle peut non seulement pourvoir au bien des âmes, ce qui est le propre de sa mission, mais encore contribuer beaucoup au progrès de la civilisation, ce qui est comme une conséquence de la nature même de son ministère.

Il est, en effet, impossible que les vérités divinement révélées dont l'Église est dépositaire ne fassent pas aussi progresser puissamment tout ce qui est vrai, bon et beau dans l'ordre naturel, et cela avec une efficacité d'autant plus grande que de telles vérités se relient plus efficacement au principe suprême de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté, qui est Dieu.

La science humaine profite dans une large mesure de la révélation, soit parce que celle-ci ouvre de nouveaux horizons et fait connaître clairement d'autres vérités d'ordre simplement naturel, soit parce qu'elle trace le vrai chemin à l'investigation et écarte les erreurs d'application et de méthode. Ainsi un phare lumineux, qui brille dans le port, en éclairant pour les navigateurs qui font route dans la nuit beaucoup d'objets qu'

resteraient sans lui plongés dans les ténèbres, les avertit d'éviter les écueils sur lesquels le navire viendrait se heurter et faire naufrage.

Et en matière de discipline morale, puisque le divin Rédempteur nous propose comme modèle suprême de perfection son Père céleste (Matth., V, 48), c'est-à-dire la bonté divine elle-même, qui ne voit clairement quelle impulsion la révélation nous donne pour nous faire observer de plus en plus parfaitement la loi naturelle inscrite dans tous les cœurs, de telle sorte que s'accroisse perpétuellement le bien-être de l'individu, de la famille et enfin de la société universelle ? Ce fut assurément grâce à cette force que la férocité des barbares fut ramenée à des mœurs civilisées, que la femme recouvra sa dignité abaissée, que le joug de l'esclavage fut brisé, que l'ordre fut rétabli par le juste équilibre des liens qui unissent entre elles les diverses classes sociales, que la justice fut remise en vigueur, la vraie liberté des âmes proclamée, et que fut assurée la paix domestique et sociale.

Les arts enfin, en s'élevant vers le modèle éternel de toute beauté, qui est Dieu, d'où découle la splendeur de la nature, s'écartent plus aisément des concepts vulgaires, et expriment beaucoup plus puissamment l'idée perçue par l'esprit, ce en quoi consiste la vie de l'art. A peine peut-on dire combien est fécond en fruits bénis le seul principe de consacrer les arts au service du culte, et ainsi d'offrir au Seigneur tout ce qu'ils présentent de plus digne de lui par la richesse, par le charme et l'élégance des formes. Telle est l'origine de l'art sacré, qui est la base sur laquelle s'est appuyé et s'appuie encore tout art profane. Nous avons récemment traité ce sujet dans un *Motu proprio* spécial, consacré à la restauration du chant romain, selon l'antique tradition, et à la musique sacrée. Mais ces mêmes règles s'appliquent aussi aux autres arts, suivant la matière propre de chacun, si bien que ce que l'on dit du chant convient également à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à toutes ces nobles flammes du génie humain que l'Eglise, en n'importe quel temps, se plut à faire naître et à entretenir. L'humanité entière, nourrie de ce sublime idéal, édifie des temples grandioses ; dans la maison de Dieu, comme dans leur propre demeure les esprits s'élèvent jusqu'aux choses célestes, au milieu des

splendides richesses de tous les arts, au milieu des augustes cérémonies liturgiques et des chants les plus suaves.

Tous ces bienfaits, comme Nous l'avons dit, l'action du Pontife saint Grégoire sut les assurer à son époque, et aux siècles suivants. Par l'efficacité intrinsèque des principes auxquels nous devons recourir et des moyens que nous avons entre les mains, il nous sera possible d'obtenir encore aujourd'hui les mêmes résultats, en maintenant avec tout notre zèle le bien qui a pu se conserver, par la grâce de Dieu, et en « restaurant dans le Christ » (*Ad Ephes.*, I, 10) les institutions qui par malheur ont dévié de la voie droite.

Il Nous plaît de terminer cette lettre par les mêmes paroles que saint Grégoire donna comme conclusion à sa mémorable exhortation dans le Concile de Latran : « Vous devez, ô mes Frères, méditer ces vérités avec toute votre sollicitude, et les proposer en même temps à vos proches : préparez-vous à rendre à Dieu le fruit du ministère que vous avez reçu. Mais ce que Nous disons, Nous l'obtiendrons de vous par la prière mieux que par le discours, *Prions* : O Dieu, par la volonté de qui nous avons été appelés à être les pasteurs du peuple, accordez-nous, nous vous en supplions, de pouvoir être devant vos regards tels que nous sommes dépeints par les lèvres humaines. » (Homélie citée, n° 18.)

Et comme Nous avons confiance d'obtenir de Dieu que dans sa bonté il exauce Notre prière, par l'intercession du saint Pontife Grégoire, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de tout cœur la bénédiction apostolique à vous tous, Vénérables Frères, à votre clergé, à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 12 mars de l'année 1904, en la fête de saint Grégoire I<sup>er</sup>, Pape et Docteur de l'Eglise, la première année de notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

— o —  
**Société de Saint-Joseph**  
— o —

Archevêché de Québec, 29 avril 1904.

M. l'abbé Louis-Arthème Beaudet, ci-devant vicaire à Saint-Joseph de Beauce, décédé hier à l'Hôpital-Général de cette ville, était membre de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

C.-A. COLLET, prêtre, *Secrétaire*.

### Le vendredi-saint de 1904 en France

Les fidèles se portent en foule dans toutes les églises à l'occasion des solennités de la Semaine sainte.

C'est précisément en ces jours qui rappellent même aux plus indifférents le drame sanglant du Calvaire que M. Combes a donné l'ordre d'enlever du Palais de Justice les Crucifix et tous les emblèmes religieux que les plus acharnés de ses prédécesseurs avaient respectés.

Il ne suffit point à ce rénégal d'avoir trahi le Christ ; il tient à descendre au niveau des valets qui outragent le Sauveur enchaîné dans le prétoire. Mais si M. Combes imagine avoir diminué l'autorité du Christ dans l'âme des foules, il se trompe.

— Qu'allez-vous faire de ces croix et de ces tableaux religieux ? demandait-on à l'un des vieux employés du Palais chargé de surveiller cette odieuse besogne.

— Nous allons les laisser, dit-il, dans les chambres du conseil jusqu'à ce qu'un prochain ministère nous donne l'ordre de les racrocher.

Mot profond et juste. *Stat crux dum volvitur orbis !*

(*Univers*, 3 avril.)

### Chronique diocésaine

— Par décision de Mgr l'Administrateur, M. l'abbé-Hern. Roger, professeur au collège de Lévis, a été nommé temporairement vicaire à Fraserville.

— D'après une lettre datée du 16 avril, S. G. Monseigneur l'Archevêque s'attendait de quitter Rome le 25 ou le 26 avril, pour la France et — probablement — le Canada. « Pour me conformer, disait Sa Grandeur, aux prescriptions de la Faculté, je fais une bonne marche tous les jours. . . J'ai vu les Frères de Saint-Vincent de Paul, qui ont chez eux quatre de nos Québécois, dont deux subiront prochainement leur examen de doctorat ; puis le P. Forestier, procureur général des Maristes, venu à Québec vers 1882 ; les Sœurs de Jésus-Marie, qui m'ont appris que leur supérieure générale, une Anglaise convertie, grand et noble caractère, sera à Québec en juillet ; Dom Gréa qui ira bientôt au Canada. »



Des lettres du 19 et du 20 avril racontent la belle audience de congé que N. S. P. le Pape a donné, le 18 avril, à 8 h. du soir, à Mgr l'Archevêque, qui a présenté à Sa Sainteté M. l'abbé Cloutier, de Québec, le R. P. Lajoie, supérieur général des Clercs-Viateurs, M. le chanoine Beaudry et M. l'abbé Roy, de Saint-Hyacinthe.

Monseigneur a dû quitter Rome le 26 avril, pour revenir à Paris, en passant par la Suisse.

Le médecin imposant à Mgr l'Archevêque de faire une cure à l'une des sources minérales de France, Sa Grandeur se voit obligé de retarder de quelques semaines son départ pour le Canada.

— C'est Mgr l'Administrateur qui a présidé, lundi matin, aux funérailles de feu l'abbé L.-A. Beaudet.

— Le 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne, avait lieu, au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidée par Mgr O.-Et Mathieu, P. A., supérieur du Séminaire. Il était assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la communauté, et S. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine de Portneuf. Le Rév. P. Germain-Marie, du couvent des Frères-Mineurs de cette ville, a fait le sermon de circonstance.

Ont pris le saint habit : Mlles Emérentienne Vallières, de Saint-Henri de Lauzon, en religion Sr Marie de la Paix ; Aubéline Lemay, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr Marie-Antonin de Jésus ; Mathilda Martin, de Saint-Roch de Québec, en religion Sr Marie-Germain.

A fait profession des vœux temporaires : Mlle Rosanna Roy, de Saint-Etienne de Beaumont, en religion Sr Colombe de Jésus

Ont renouvelé leurs vœux : Mlles Antoinette Brais, de Saint-Hyacinthe, en religion Sr Marie Réginald ; Délia Simard, de Lewiston, Me., en religion Sr Vincent-Ferrier.

A fait profession des vœux perpétuels : Mlle Mélanie Trottier, de Saint-Remi de Tingwick (Arthabaska), en religion Sr Marie-Thomas d'Aquin.

— o —

Agissez comme si chaque jour était le dernier, et chaque action la dernière de votre vie.

### Feu M. l'abbé Ls-Arthème Beaudet

Lundi matin, le 2 mai, à l'Hôpital-Général de cette ville, ont eu lieu les funérailles du Révérend M. Louis-Arthème Beaudet, prêtre de ce diocèse, né à Sainte-Emmélie de Lotbinière le 26 janvier 1873, ordonné le 25 juillet 1903, et décédé le 28 avril 1904 au monastère de Notre-Dame des Anges, où la maladie l'a forcé de se retirer, il y a quelques mois à peine.

Ce jeune prêtre était doué de bons talents et se faisait remarquer par sa grande vertu. M. Beaudet n'a fait que paraître dans le sanctuaire, il n'avait que neuf mois de prêtrise : mais dans ce court intervalle il a brillé par sa candeur, sa réserve, sa modestie, sa fidélité au devoir et sa grande piété. Elevé par des parents foncièrement chrétiens, orienté dès son enfance vers Dieu, il n'a eu qu'un rêve, celui d'arriver à l'honneur du sacerdoce. Il y est parvenu au prix de bien des sacrifices que ses pieux parents ont partagés avec lui. Les joies de son sacerdoce ont été aussi profondes que de peu de durée. Il a généreusement fait le sacrifice de sa vie puisque Dieu le lui demandait, espérant que la brièveté de son existence pourrait servir aux âmes tout autant que les labéurs d'une longue carrière qu'il eût été heureux d'entreprendre pour elles. *Consummatus in brevi explevit tempora multa!* Heureux jeune prêtre que Dieu a aimé sur la terre; et qu'Il couronne sitôt au ciel ! Son trépas n'est douloureux que pour ses parents bien-aimés. Leurs cœurs brisés paraissent descendus dans la tombe de leur fils bien-aimé ! Que Dieu daigne les consoler. Pour nous, sur ce cercueil de jeune prêtre, nous eussions volontiers entonné l'*alleluia* de la Ré-urrection plutôt que le *De Profundis* des trépassés.

Il a été vicaire, quelques mois seulement, à Saint-Joseph de Beauce, où il a montré beaucoup d'aptitudes pour le saint ministère pendant l'absence du curé de cette paroisse. Les fidèles de Saint-Joseph conservent le doux souvenir de sa tendre piété, de sa tenue si parfaitement ecclésiastique, et de son grand zèle pour leur salut.

Son corps repose dans le cimetière de l'Hôpital-Général, près de celui de M. l'abbé J. Sexton, longtemps vicaire [à Saint-Roch de Québec, où sa mémoire est toujours en bénédiction.

### Le Pape et l'empereur Guillaume

Rome, 30 mars 1904.

Je vous livre sans le plus léger commentaire une note du journal romain *l'Italie*.

« Grande émotion, aujourd'hui au Vatican, lorsqu'on a appris sous forme de bruit, d'abord, sous forme de nouvelle certaine ensuite, que l'empereur d'Allemagne avait adressé au Pape, de Naples, où il se trouve, une dépêche courtoise dans laquelle il lui exprimait le plaisir qu'il aurait eu à lui rendre visite, si le caractère très particulier de son voyage, uniquement destiné à être un voyage de repos, ne s'y était opposé.

« On nous assure que Pie X a répondu à cette dépêche par une autre, fort affectueuse, dans laquelle il témoigne sa reconnaissance à l'empereur et où il lui exprime à son tour ses vœux les meilleurs pour l'heureuse issue de son voyage.

« L'importance de cet échange des dépêches entre l'empereur d'Allemagne et le Pape n'échappera à personne, si l'on réfléchit surtout qu'il se produit au lendemain du jour où la guerre ouverte est presque déclarée entre la France et le Saint-Siège. »

(*Echo de Rome.*)

### Guillaume II et les religieux

On a souvent remarqué que l'empereur d'Allemagne saisissait toutes les occasions de témoigner aux représentants de l'Eglise catholique sa bienveillance courtoise et respectueuse ; un fait tout récent confirme, une fois de plus, les principes de tolérance et de conciliation sur lesquels repose la politique religieuse de Guillaume II. Le jour même de son arrivée à Naples, l'empereur télégraphia à l'abbé bénédictin du Mont-Cassin, lui demandant de venir dîner avec lui, dans l'intimité, le lendemain. L'abbé se rendit à l'invitation avec l'un de ses moines ; tous deux furent accueillis à bord du « Hohenzollern » par le grand-maître des cérémonies et les officiers de la maison militaire ; ils traversèrent le navire entre une double haie de matelots qui leur rendirent les honneurs, et furent immédiatement reçus par Guillaume. C'était un vendredi de carême : le

repas fut très frugal, ainsi qu'il convenait à des religieux, à la veille de la Semaine-Sainte, mais empreint de la plus grande cordialité. Il n'y avait d'autre étranger que le ministre des Etats-Unis; l'abbé prit place à la droite de l'empereur sur la poitrine duquel brillait, attachée à une chaînette d'or, une très belle médaille de saint Benoit. . . Après le dîner, la conversation se prolongea; lorsque les deux Bénédictins se retirèrent, Guillaume les accompagna et leur fit rendre les mêmes honneurs qu'à l'arrivée.

C'était le 25 mars: deux jours après, la Chambre française poursuivant son œuvre de ruine, votait la loi de proscription qui achève de tuer la vie religieuse en notre pays. On ne peut s'empêcher de faire un douloureux rapprochement. Ainsi donc, à peu près partout, et même dans les nations protestantes, le catholicisme est considéré comme la forteresse où, devant les assauts répétés de l'impiété et, de la corruption, se réfugie l'idéal moral et religieux des peuples; et pendant ce temps, en France, tous les instincts de haine et de destruction sont au pouvoir! N'est-ce pas vraiment le cas de répéter la parole prophétique: « Ils ont des yeux, et ils ne voient pas, ils ont des oreilles, et ils n'entendent pas. . . »

(*Semaine religieuse* de Paris, 9 avril.)

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815



### CHAPITRE SIXIÈME

(*Suite.*)

Il était arrivé du haut de la rivière le soir précédent, avait aussi logé chez Vanhorn et ne s'était pas encore mis en route à dix heures du matin. Cela explique le retard excessif des malles de Québec à Halifax, et comment a pu arriver le fait raconté, quelques semaines auparavant, par Sir John Sherbrooke, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qu'ayant fait partir en un même jour, des dépêches du siège du gouvernement, dont les unes allaient à Québec à l'adresse de Sir George Prevost, alors commandant en chef, et les autres en Angleterre, il reçut réponse de celles-ci plus tôt que de celles-là. C'était néanmoins

dans une circonstance urgente, au milieu de la dernière guerre où les directeurs des différents bureaux de poste devaient mettre leur zèle à dépêcher les malles avec la plus grande célérité. Tout le monde se plaint que ce département est mal conduit et personne n'y met ordre.

Handy et un de ses amis étaient venus reconduire leur évêque jusqu'à Frédéricton. Ils ne l'abandonnèrent qu'après qu'il fut embarqué, lui et sa compagnie, avec leur bagage, dans les canots venus de Sainte-Anne. Ce fut aussi au moment de l'embarquement que l'abbé Marcoux se retira, n'osant aller plus loin, dans le dessein où il était de faire l'office au village, le dimanche suivant, et d'en repartir aussitôt pour le lieu de sa résidence.

Nous voilà donc encore une fois en route avec les meilleures voitures dont on puisse faire usage dans les petites rivières, et conduits par des canotiers choisis par tout un village, prudents, sobres et attentifs autant qu'on pouvait le désirer. Du pain, du beurre, du fromage, du lard, quelques bouteilles de melasse pour rafraîchir les Sauvages : telles furent les provisions. Le dîner très frugal fut pris sur l'extrémité d'une petite isle déserte ; et si les voyageurs évangéliques firent maigre chère, du moins ils ne furent pas incommodés par des passagers inconnus, ni troublés dans leurs lectures ou prières, puisque chacun d'eux était seul dans son canot avec un ou deux Sauvages qui ne savaient nullement le français et entendaient à peine quelques mots d'anglais.

23 août. Cependant le soir arriva. Il n'était pas raisonnable de coucher sur l'eau, ni fort aisé de trouver un gîte ; les Sauvages, étrangers aux habitants de la rivière, n'en connaissaient pas les auberges. On voulut arrêter, à soleil couché, à une maison qui avait plus d'apparence que les autres ; elle était pleine d'étrangers ; une autre, quelques milles plus loin, fut indiquée aux Sauvages ; mais ils se méprirent et nous conduisirent, vers neuf heures du soir, chez un des habitants de la rivière, juge de paix nommé Peters, propriétaire d'une maison spacieuse et d'une riche ferme, mais qui enfin n'était pas hôtelier et ne l'avait pas été depuis qu'il demeurait dans cette province. Là se trouvaient à table plusieurs voyageurs, entre autres le recteur d'une église anglicane du voisinage, personnage

insignifiant nommé parson Clarke, débarqué, ainsi que tous les autres, du sloop du capitaine Sighi, qui était mouillé à quelques arpents de là, et ne fut rendu à Saint-Jean qu'un jour après nous. La survenance de trois étrangers de plus n'effraya pas le brave Peters. Il se prêta, lui et sa famille, de très bonne grâce, à nous rendre leurs bons offices. Après avoir pris le thé (et il n'était plus heure d'espérer autre chose), il conduisit ses hôtes dans sa laiterie, appartement le plus intéressant de la maison par la réunion de 63 fromages tant petits que gros qui y séchaient sur ses tablettes. Il venait de recueillir une quantité immense de foin, et la preuve la plus démonstrative du succès de ce particulier dans l'agriculture, c'est que, le printemps dernier, il a fourni pour sa part plus de 60 pièces de bétail au quartier-maître général de la Province pour la nourriture des troupes.

M. Peters nous donna des lits et des cabinets pour se coucher. La chose lui fut rendue possible par le départ des étrangers que nous avions trouvés chez lui, lesquels se rembarquèrent le soir même. Louisonet et les Sauvages couchèrent sur la grève.

24 août. De grand matin, on se prépara au départ. Il était résolu que l'on se rendrait, ce jour-là, à Saint-Jean, et il restait 50 milles à faire pour y parvenir. Après avoir bu un coup de lait chaud, les Sauvages reprirent la pagaie. Le temps était de toute beauté. Nous fîmes pause pour déjeuner vers 9 à 10 heures du matin, ayant déjà 15 à 20 milles de parcourus. Plusieurs fois, dans le reste de la journée, on eut soin de faire prendre aux canotiers tantôt un peu de nourriture, de celle que nous avions dans les canots, tantôt un peu d'eau battue de mélasse pour les désaltérer.

Il était soleil couchant lorsque nous abordâmes Indian House. Il y avait là trois choses à faire : la première de donner quelque argent aux Sauvages, en récompense de leurs services ; la seconde de leur procurer sur le lieu même des provisions pour retourner chez eux ; la troisième de trouver une voiture pour le transport de nos effets de là en ville. Tout cela se fit par les soins de MM. Boucherville et Gauvreau, et nous reprîmes gîte dans l'hôtellerie de McKie, que nous avions déjà occupée au premier séjour en cette ville.

Il s'agissait de trouver une occasion pour Mouse-Island ou

East-Point, ci-devant première place appartenant aux Américains du côté du New-Brunswick sur la mer, mais devenue place britannique pendant la dernière guerre. Elle est à 60 milles de Saint-Jean, à l'entrée de la baie Passamaquodi; et à une demi-lieue de cette place, sur la droite de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, est situé le village abénaquis nommé Pleasant-Point, où l'évêque de Québec, à la prière de celui de Boston, avait promis d'administrer la Confirmation. La ville de Saint-André, dernière place du New-Brunswick, est située sur l'autre rive de la même rivière. Ainsi il était indifférent de prendre un embarquement pour Saint-André ou pour East-Point, puisque de l'un ou de l'autre de ces deux points, on touchait à la mission sauvage. M. McKie, dès le soir de notre retour chez lui, fut chargé de prendre des informations à ce sujet, et s'en occupa le lendemain matin. Il y avait deux vaisseaux qui partaient ce matin-là même. C'était trop tôt. L'évêque n'en put profiter, tant parce qu'il ne voulait pas laisser la cité de Saint-Jean sans saluer le major général Smith, président de la Province, qui s'y trouvait, que pour rendre, s'il le pouvait, quelques services aux catholiques de cet endroit qu'il n'avait fait qu'apercevoir à son premier passage. (A suivre.)

---

### Bibliographie

---

— RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE D'APRÈS L'ÉVANGILE ET LA VIE DES SAINTS, pouvant servir aussi aux religieux et aux personnes du monde qui se dévouent aux œuvres de miséricorde, par le P. Hyacinthe-Marie CORMIER, des frères prêcheurs. In-8, 3 fr. — Franco, 3 fr. 90. *Librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*

Dans cette *Retraite*, la Méditation de chaque matin propose quelque fait important ou quelque parabole de l'Évangile comme enseignement sur les principaux exercices de piété du prêtre : Oraison mentale, célébration de la S. Messe, Confession, Office divin, Lecture spirituelle, Etude, Visite au T. S. Sacrement, Rapports avec les confrères.

Les sept Péchés Capitaux sont la matière des examens. Les

Béatitudes fournissent l'argument de la méditation du soir. — Les conférences offrent, dans une sorte de galerie, les portraits de divers grands Saints qui personnifient et expriment, dans leur vie, les principales prérogatives de la vocation ecclésiastique et les principaux offices du ministère sacerdotal. — Vie de Jésus en nous : modèle S. Paul. — le Christ rédempteur sauvant le monde : encore S. Paul. — le Docteur : S. Augustin, — le Pasteur : S. Grégoire-le Grand. — le Moine apôtre : S. Bernard. — l'Homme ecclésiastique : S. Charles-Borromée. — le Directeur d'âmes : S. François de Sales. — l'Homme des bonnes œuvres : S. Vincent de Paul. — Rapports extérieurs avec le monde : S. Philippe de Néri.

Sa Sainteté Pie X, dans sa sollicitude pour le bien du clergé, a daigné accepter la dédicace du livre.

— J.-C. CHAPAIS, *Un Problème d'Economie sociale*. Montréal.

M. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie laitière, est un agronome distingué et l'un des amis les plus dévoués de la classe agricole. Le travail qu'il vient de mettre en brochure a paru d'abord dans la *Revue canadienne*. Il y propose, avec son expérience et son patriotisme, les remèdes qui rendraient, à son avis, tout son prestige et toute sa prospérité à notre agriculture, un peu déconsidérée et délaissée par trop de jeunes gens. Il faudrait donc, d'après l'auteur, réformer l'enseignement donné dans les écoles rurales et le mettre plus en conformité avec la situation future des enfants de la campagne ; il faudrait ajouter aux études classiques et professionnelles, dans les séminaires et dans l'Université des cours agricoles supérieurs.

M. Chapais fait œuvre utile, lorsqu'il saisit l'opinion publique d'idées qui méritent d'être étudiées, pour le plus grand bien de notre société. Nous souhaitons qu'elles aient l'effet que l'auteur a droit d'en attendre.

— P.-B. Casgrain. *A few remarks on « The Siege of Quebec » and the Battle of the Plains of Abraham, by A. Doughty, in collaboration with G. W. Parmalee ; and on the Probable Site of the Battle of the Plains of Abraham, by A. Doughty.*

Ce mémoire, de grand intérêt historique, a été lu à la Société royale du Canada, le 19 mai 1903, et mérite d'attirer l'attention de ceux qui étudient notre histoire ancienne du Canada.